

## ERDF, distributeur d'électricité

Dans son rôle de distributeur, ERDF assure une qualité de fourniture optimale et améliore en permanence la qualité de fourniture.

Sur tout système de distribution électrique, des incidents peuvent survenir et perturber la qualité de transport de l'énergie :

- aléas climatiques, oiseaux, accrochage par des tiers, travaux, usure, défaillance...



## Qu'est-ce qu'une microcoupure ?

Les microcoupures sont des phénomènes qui apparaissent sur le réseau de distribution d'énergie sous forme de coupures brèves par l'ouverture et la fermeture (durée de quelques dixièmes de secondes) des disjoncteurs des départs du réseau à moyenne tension (20 kV).

Conformément aux dispositions, prévues par le législateur au travers de l'arrêté technique du 17 mai 2011, c'est un automatisme qui produit une microcoupure (0.3 seconde) à l'apparition d'un défaut. Il se révèle souvent suffisant à l'élimination de celle-ci (désamorçage de l'arc électrique). Il peut arriver qu'une coupure brève de 15 secondes lui succède en cas de persistance du défaut. Cette technique permet d'éliminer 90 % des défauts (dits "fugitifs") tout en assurant la protection des biens et des personnes.

Afin de palier en toute sécurité aux défauts fugitifs susceptibles de générer des incidents importants, nos lignes sont donc équipées, à leur source, de protection à ré-enclencheurs automatiques.

**Les défauts fugitifs ont des origines multiples :** branches emportées par le vent, manchons de paille enroulés sur nos lignes en période de moissons, oiseaux, etc.

A ces défauts fugitifs peuvent s'ajouter un certain nombre de pannes entraînant des coupures de plus longues durées : chutes d'arbres sur nos lignes, fils tombés au sol, poteaux cassés, etc.

Ces opérations ne peuvent en aucun cas provoquer des dommages sur des appareils électriques qui doivent, par construction, au regard des normes en vigueur, supporter sans difficulté ce type de perturbation.

## Protégez vos appareils des perturbations électriques

Avant d'acheter un appareil, vérifiez que celui-ci est bien conforme aux normes en vigueur. On les reconnaît au logo



### > ETEIGNEZ VOS APPAREILS.

Eteindre un appareil, ce n'est pas le laisser en veille ! En effet, un appareil en veille reste branché. Il consomme du courant et n'est pas protégé en cas de surtension. Il faut donc appuyer sur le bouton, mais cela ne suffit pas toujours. Certains appareils sont en fait équipés d'un bouton marche/veille au lieu d'un bouton marche/arrêt. Dans ce cas, il reste une petite lumière allumée.

**Pour éteindre complètement, il faut alors débrancher l'appareil. Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez, par exemple, utiliser une multiprise dotée d'un bouton interrupteur accessible !**



### > CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CONGELATEUR ?

En cas de coupure, le premier réflexe est souvent d'ouvrir votre congélateur pour mesurer l'étendue des dégâts. Or, cela ne fait qu'accélérer la montée de la température à l'intérieur ! En effet, ce type d'appareil est prévu pour conserver le froid en cas de coupure. **Pour connaître la durée d'autonomie, reportez-vous à la notice de votre appareil.**



### > RECHARGEZ VOS BATTERIES.

Certains appareils, comme les alarmes anti-intrusion ou les ordinateurs portables, disposent d'une batterie de secours. **Assurez-vous régulièrement qu'elle soit bien chargée pour lui permettre de jouer son rôle en cas de coupure.**



### > VOUS PARTEZ ? PENSEZ A DEBRANCHER !

**Le bon réflexe, si vous prévoyez une absence prolongée, c'est de disjoncter votre installation !**

Si vous devez laisser branchés certains appareils (congélateur, alarme...) débranchez les autres (prises et antennes)

**Pour protéger vos appareils sensibles ou coûteux**, nous vous conseillons de les équiper de prises parafoudre, qui permettent de protéger des surtensions en particulier lorsque la foudre transite par le réseau électrique.

**Dans le cas des ordinateurs**, il peut être utile également de faire l'acquisition d'un onduleur. Cet appareil protège à la fois le matériel informatique et les données : il « absorbe » les perturbations (sauf celles provoquées par la foudre) et prend le relais, si nécessaire, à partir d'une batterie intégrée. Il évite ainsi la détérioration des composants électroniques et permet la sauvegarde des données en cas de microcoupures et même de coupures.

**Pour une protection « intégrale »** on peut utilement associer onduleur et prise parafoudre. Certains onduleurs « deux en un » intègrent d'ailleurs ce dispositif. Rapprochez-vous d'un professionnel afin qu'il étudie avec vous la solution la mieux adaptée.

